

en pixels

L'opérateur néerlandais KPN a rejeté deux offres de rachat par des fonds

TÉLÉCOMS A deux reprises, l'opérateur néerlandais KPN a récemment décliné des propositions de rachat « non sollicitées », provenant d'une part du consortium constitué par le fonds suédois EQT et son acolyte new-yorkais Stonepeak Infrastructure Partners, et de l'autre du financier américain KKR. C'est l'opérateur néerlandais lui-même qui l'a annoncé dans un communiqué. « Les conseils de KPN ont conclu que les deux approches n'apportent pas une valeur ajoutée concrète et importante à la stratégie de croissance récemment actualisée de KPN », précise le groupe. Des fuites dans la presse le mois dernier indiquaient que le consortium EQT-Stonepeak étudiait une offre à 13 milliards d'euros. KPN a toutefois précisé qu'aucun prix spécifique n'avait été mentionné. Les deux prétendants réfléchiraient à améliorer leur offre, selon des sources du « Financial Times ». Ils auront du travail, car en plus de KPN lui-même, le gouvernement néerlandais doit aussi donner son feu vert avant toute opération.

COMMUNIQUÉ

AVIS DATE ET HEURE AGO 2021
GROUPE IRD

S.A. au capital de 44 274 913,25 €
40, rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
RCS Lille Métropole 456 504 877 - Euronext Paris -
Compartment C - Code Isin FR 0000124232

Les actionnaires sont informés qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra en présentiel le mardi 22 juin 2021 à 15h à La Cité des Echanges, 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL. En raison des mesures relatives à la pandémie de Covid 19, la Société vous invite à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée sur son site internet : www.groupeird.fr à l'effet de prendre connaissance de toutes dispositions modificatives relatives à la tenue en présentiel de ladite Assemblée.

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

PRÉFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique
Tel : 01 49 56 60 00 - Mèl : prefecture@val-de-marne.gouv.fr
21-29 avenue du Général-de-Gaulle 94000 CRETEIL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suppression du passage à niveau piéton n°5 situé sur la voie communale « la rue du Port » et la ligne ferroviaire « Nogent-le-Perreux-Bry à Champigny »
Commune de Saint-Maur-des-Fossés

2^{ème} insertion

Par arrêté préfectoral n° 2021/1206 du 8 avril 2021 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique portant sur la suppression du passage à niveau piéton n°5 situé sur la voie communale « la rue du Port » et sur la ligne ferroviaire « Nogent-le-Perreux-Bry à Champigny », sur le territoire de la commune de Saint-Maur-des-Fossés.

Cette enquête se déroulera du lundi 3 mai 2021 au vendredi 21 mai 2021 inclus soit pendant 19 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés.

Madame Clothilde FRETIN-BRUNET, rapporteur extérieur à la Cour des Comptes, exercera la fonction de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations écrites et orales pendant les permanences suivantes à la Direction du Pôle Urbanisme Aménagement (4^{ème} étage) de l'Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle 94100 Saint-Maur-des-Fossés :

• Vendredi 07 mai 2021 de 09h à 12h
• Mercredi 19 mai 2021 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :
• à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 4^{ème} étage (Direction du Pôle Urbanisme Aménagement) - du lundi au jeudi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45 et le vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

• en ligne sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>

• sur un poste informatique à la préfecture du Val-de-Marne (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21-29 avenue du Général de Gaulle 94 038 Créteil Cedex) au 3^{ème} étage (pièce 337) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le public pourra pendant toute la durée de l'enquête formuler ses observations et propositions sur le projet :

• sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et prévu à cet effet à l'Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 4^{ème} étage (Direction du Pôle Urbanisme Aménagement), aux jours et heures d'ouverture précitées ;

• par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Madame Clothilde FRETIN-BRUNET, commissaire enquêteur ;

• ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquêtespubliques@val-de-marne.gouv.fr

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées au registre d'enquête papier et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais.

À l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le registre accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la préfète du Val-de-Marne.

Le rattachement de l'enquête publique, la décision de supprimer le passage à niveau piéton n°5 est susceptible d'être prise par arrêté préfectoral.

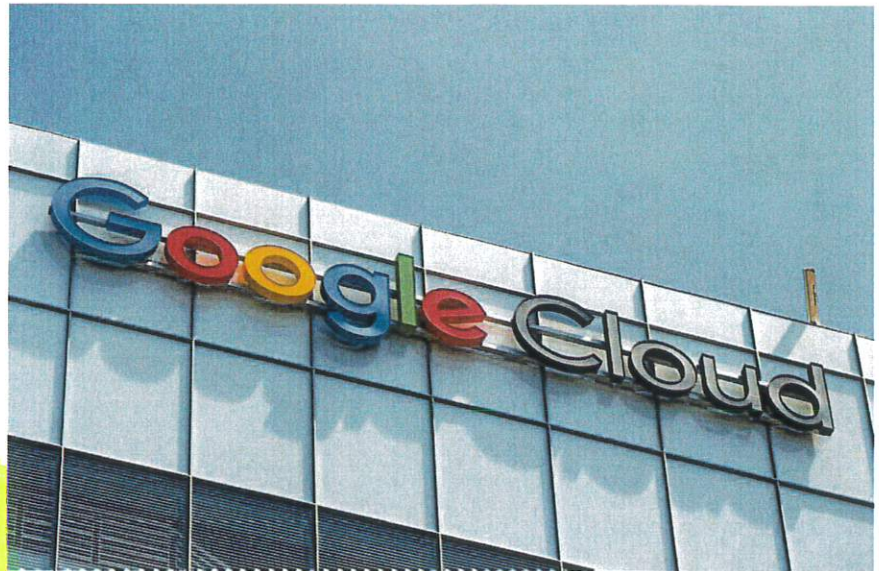
L'arrêté d'ouverture d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Val de Marne.

EP 21-157 contact@publilgal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filat à filat.

Les départements habilités sont 75, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.



Lancée il y a dix ans, l'activité cloud de Google perdait encore près de 1 milliard de dollars au premier trimestre. Photo Shutterstock

Vodafone forme une alliance stratégique avec Google Cloud

DATA

Le géant britannique des télécoms muscle ses liens avec l'infomatique de Google.

Ensemble, les deux groupes vont mettre en place une plateforme d'analyse de données.

Sébastien Dumoulin
@sebastiandmln

Le rapprochement des opérateurs télécoms et des géants du cloud est engagé. Le dernier exemple en date est marquant. Lundi, le géant britannique Vodafone a annoncé une extension considérable de son partenariat avec Google Cloud, la filiale du groupe de Mountain View chargée de la location de stockage et de capacités de calcul informatique à distance. Dans le cadre de ce nouvel accord, d'une durée de six ans, 1.000 salariés des deux groupes seront mobilisés, au Royaume-Uni,

en Espagne et aux Etats-Unis. Ils géreront une infrastructure hébergeant toutes les données de l'opérateur, dans la vingtaine de pays où il est présent, et analysant ces précieuses informations.

Le gigantesque entrepôt, baptisé « Nucleus », sera en mesure de traiter 50 téraoctets par jour, soit l'équivalent de 25.000 heures de vidéo haute définition, selon le communiqué des deux groupes.

Faire circuler les données plus rapidement

La plateforme embarquera aussi un système baptisé « Dynamo » pour faire circuler les données plus rapidement – et de manière sécurisée – grâce au chiffrement et à l'anonymisation – à travers tout le réseau de Vodafone. Cette fonctionnalité doit permettre à l'opérateur d'offrir de nouveaux services, personnalisés, à ses clients grand public ou professionnels, comme une accélération ponctuelle des débits.

Le premier intérêt pour Vodafone est de diminuer ses coûts opérationnels, en gagnant en efficacité. L'opérateur sera par exemple en mesure de faire tourner des algorithmes d'apprentissage automati-

que pour prédire et résoudre les problèmes réseaux avant qu'ils n'affectent ses clients. Il mettra aussi en place un « jumeau numérique » de toutes ses infrastructures pour optimiser leur fonctionnement. Enfin, l'entière de son environnement SAP interne basculera sur des serveurs de Google.

Vodafone n'a pas chiffré les gains attendus. Mais depuis son arrivée à la tête de l'opérateur en 2018, Nick Read veut faire des économies – grâce à la vente d'actifs comme les tours télécoms, mais aussi la numérisation – pour réduire l'énorme dette du groupe. L'objectif est de diminuer les coûts opérationnels de 1,2 milliard d'euros par an.

Le rapprochement a aussi pour but de s'ouvrir de nouveaux marchés. Vodafone et Google ne cachent pas, par exemple, qu'ils aimeraient fournir des prestations d'assistance aux gouvernements dans la lutte contre la pandémie, grâce aux données anonymisées de l'opérateur analysées par les algorithmes de Google. En prenant le virage assez tôt, les deux partenaires espèrent même que leur collaboration servira d'exemple et qu'ils pourront vendre des services de

conseil à des organisations ou entreprises internationales.

Ce partenariat est symptomatique d'un rapprochement des deux univers – opérateurs et Gafa – dont chacun comprend son intérêt : les télécoms ont des montages de données issues de leurs infrastructures ou des usages de leurs clients ; les géants américains du cloud ont les capacités d'analyse.

Flirt entre Gafa et télécoms

Ces derniers mois, Amazon, Microsoft et Google flirtaient d'ailleurs ouvertement avec les grands opérateurs – pour leur fournir des services, intégrer des data centers de proximité dans le cadre de la 5G, ou purement et simplement héberger toute l'informatique des réseaux mobiles, comme l'américain Dish vient de le faire avec AWS.

Google, qui, malgré un chiffre d'affaires de son activité cloud en hausse de 43 % au dernier trimestre, à 4 milliards de dollars, reste largement en retard sur Amazon et Microsoft, n'est pas le dernier à miser sur les partenariats avec les télécoms. En faisant affaire avec le deuxième opérateur mondial, il marque un solide point. ■

Publicité ciblée : Facebook en appelle à ses utilisateurs pour « rester gratuit »

RÉSEAUX SOCIAUX

La dernière version d'iOS permet aux utilisateurs d'iPhone de choisir s'ils acceptent d'être suivis à la trace.

Facebook et Instagram ripostent en demandant aux utilisateurs de se laisser pister et font planer la menace d'être fin de la gratuité.

Hortense Goulard
@HortenseGoulard

La riposte de Facebook ne s'est pas fait attendre. La semaine dernière, Apple a déployé la nouvelle version de son système d'exploitation

mobile iOS 14.5, qui permet aux utilisateurs d'iPhone de choisir s'ils acceptent, ou non, d'être pistés par des annonceurs qui veulent leur proposer de la publicité ciblée.

Menace implicite

Ce changement a été perçu par Facebook comme une attaque sur son modèle économique. Le réseau social assure en outre que ce changement menace l'existence même d'une myriade d'autres entreprises, qui utilisent ces données pour vendre leurs produits. En réponse, Facebook a donc envoyé le message suivant à tous les propriétaires d'iPhone : « Cette version d'iOS nous impose de demander votre permission pour récolter des informations liées à cet appareil pour améliorer vos publicités. [...] Nous utilisons les données liées à votre activité sur d'autres applications et sites Web pour vous montrer des publicités

plus personnalisées, garder Facebook gratuit, aider les entreprises qui comptent sur la publicité pour toucher leurs clients. » Le message apparaît aussi sur Instagram.

Selon Facebook, ce changement menace l'existence d'une myriade d'entreprises qui utilisent ces données pour vendre leurs produits.

« Garder Facebook gratuit. » Selon Ashkan Soltani, spécialiste de la vie privée en ligne et ancien conseiller à la Maison-Blanche, la menace implicite est claire : ces deux réseaux sociaux pourraient devenir payants s'ils n'ont plus accès à ce trésor de données.

La polémique n'est pas nouvelle. En 2018, Mark Zuckerberg avait causé l'émotion en déclarant, devant le Congrès, qu'il y aurait « toujours une version de Facebook qui restera gratuite ». Ce qui laissait entendre que le groupe pourrait lancer une version payante, sans publicité par exemple. A l'été 2019, le réseau social a relancé le débat en supprimant de sa page d'accueil un message annonçant : « C'est gratuit et cela sera toujours. » Ce dernier a été remplacé par la promesse d'une inscription « simple et rapide ».

Malgré ces polémiques, il est peu probable que Facebook devienne payant ou même lance une version payante. Cette promesse de gratuité perpétuelle pourrait en effet être utilisée en justice par les concurrents du réseau social s'il se décidait un jour à lancer une version payante, ajoute Ashkan Soltani. ■